

MÉLANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 30 JUILLET 1847.

SESSION PARLEMENTAIRE.

Déjà mardi dernier, il n'y a eu aucun Bill d'intérêt général qui ait été discuté ou passé. Quelques mesures locales ont reçu leur troisième lecture et voilà tout. Mercredi à 4 heures, le Gouverneur s'est rendu au Conseil Législatif et a clos la Session du Parlement qui est prorogé au 6 septembre prochain. Le discours du Trône n'offre rien de bien remarquable, en voici la substance :

« Le Gouverneur remercie la Législature du zèle qu'elle a mis à s'acquiescer de ses devoirs et à passer différentes mesures qui promettent d'être bien avantageuses au pays.

« Le Gouverneur espère que les changements faits au Tarif de la Province et les nouvelles facilités apportées au commerce, seront profitables à la Colonie, serviront ses intérêts commerciaux et favoriseront les développements de l'agriculture.

« Les mesures passées pour développer les ressources minérales et améliorer les communications intérieures, produiront, nul doute, un excellent effet, aussi bien que le nouveau mode des Institutions Municipales dans le Bas-Canada.

« Le Gouverneur parle ensuite de l'immigration et fait le plus grand éloge du Clergé et des Communautés religieuses. S. E. a écrit au Secrétaire d'Etat pour lui représenter la nécessité de mettre l'immigration sur un meilleur pied.

« Le Gouverneur remercie la Chambre d'Assemblée des subsides qu'elle a votés pour le service public.

« Les adresses des deux Chambres ont été transmises en Angleterre pour être mises au pied du Trône.

« Enfin le Gouverneur fait observer qu'il n'y a pas qu'au Parlement que les Membres peuvent servir leur pays, qu'ils peuvent lui être au moins aussi utiles lorsqu'ils seront dans leurs foyers. S. E. leur recommande de faire tout en eux pour produire l'avancement de la colonie et servir ses intérêts. »

Maintenant que le Parlement n'est plus en session, examinons ce qu'il a fait et ce qu'il n'a pas fait. Sur 191 Bills introduits, 99 ont subi leur 3e. lecture dans la Chambre d'Assemblée, et 68 sont devenus lois; 36 ont été retirés ou rejetés, et un a été introduit par pure forme. Voilà le travail de nos Chambres Législatives. Et sur tous ces Bills, les plus importants sont : Le Bill des Douanes, avec ceux qui favorisent l'exploitation des Mines, et le Rappel des Droits Différentiels. Pour le Bill des Douanes, il a reçu beaucoup d'opposition, et ne paraît pas devoir produire grand bien. Quant au Bill des Municipalités on verra ce qui en adviendra; c'est le temps qui va nous instruire. Nous ne parlons point de celui de l'Université, le Ministère n'a pas pu conduire cette mesure et a été obligé de la retirer. Mais ce qui est le pire de tout, c'est que l'on n'ait pas eu de Bill pour régler le Postage; nous allons encore être longtemps, au moins un an, sous le même système oppressif, et pourtant il ne tenait qu'à nous de nous en décharger. Pourquoi le Ministère n'est-il pas venu présenter un Bill à ce sujet? Pourquoi a-t-il attendu la fin de la Session? pour faire... quoi? Une Motion nommant une Commission pour s'entendre à ce sujet avec les colonies voisines! Cette Commission que le Gouvernement proposait, on n'avait pas même pensé à son organisation, et comme M. Baldwin se montrait opposé à une Commission dont on n'aurait pas arrêté l'organisation, le Procureur-Général a dû retirer sa motion, pour ne pas éprouver une défaite. Cette non-présentation d'un Bill pour régler le Postage est un grand mal pour le pays. Aussi est-il impossible de continuer les affaires sur ce pied là; il nous faut un gouvernement fort qui puisse soutenir ses mesures et les faire passer sans avoir à acheter continuellement une ou deux voix. Il faut un Ministère qui ait plus de trois voix de Majorité et qui n'ait pas toujours à ses côtés une Opposition forte et puissante, toujours sur le point de le ren-

verser. Les antipathies d'homme à homme doivent cesser, et parce qu'un homme a nom Lafontaine, Baldwin ou Morin, ce n'est pas une raison de rendre tout un pays malheureux et de retarder son avancement et sa prospérité. Que les hommes les plus capables de venir en aide au gouvernement soient choisis, et que le système des places perpétuelles cesse enfin, malgré toutes répugnances, et malgré tous desirs de conserver des sinécures. Que les hommes en état de faire fonctionner le gouvernement viennent au pouvoir et si ce sont MM. Lafontaine, Baldwin, etc. que la voix publique désigne à ce poste élevé, pourquoi ne pas les y placer et leur donner les moyens de conduire les affaires du pays comme elles doivent l'être, et non par une politique mesquine et toute partielle! Il est temps, il est grandement temps que nos intérêts de tous genres ne souffrent plus de cet état de stagnation. Les ressources du pays semblent vouloir se développer tous les jours, les communications ont besoin de s'améliorer, notre état social demande une réforme, et cette Réforme, on ne saurait l'obtenir qu'en ayant à notre tête des gouvernants forts et puissants. Si nous ne les avons pas, il faut les obtenir. Il serait injuste que, pour des considérations personnelles, on retardât d'avantage l'avancement et la prospérité du pays. Mais nous osons espérer qu'il n'en sera pas ainsi. Car celui qui est ici le Représentant de notre Souveraine sait bien lui que l'on ne peut pas imposer à un peuple un Gouvernement qui n'en représente qu'une partie.

LE NOUVEAU BILL DES MUNICIPALITÉS ET M. VIGER.

L'*Aurore des Canadas*, dans son numéro du 27 juillet, trouve fort mauvaise la manière dont nous avons raconté les procédés de M. Viger à propos du nouveau Bill des Municipalités. Il nous dit que nous avons par-là, « marqué M. Viger du sceau de la folie, même de la malhonnêteté. » Mais Dieu merci, nous ne sommes pas seuls; la *Revue Canadienne* et le *Canadien* sont compris dans la même accusation. L'*Aurore des Canadas* nous demande pourquoi nous avons blâmé le seul vote de M. Viger sans y ajouter celui de M. Lafontaine. Nous allons répondre à cette question et à tout l'article de l'*Aurore*, mais pour cela il nous faut recourir aux faits.

Le Bill des Municipalités était devant la Chambre; on en discutait le bon et le mauvais côté. M. Chauveau se lève et se prononce absolument opposé à ce nouveau Bill. Il nous dit que l'expérience d'une année ne suffisait pas, qu'il fallait attendre et qu'il proposait de renvoyer la mesure à 6 mois (aux calendes grecques). Plusieurs autres membres lui succèdent, parmi lesquels on distingue M. Viger. Ce Monsieur approuve le raisonnement de M. Chauveau, et (ce sont ici les propres termes de notre article du 23) « tout en citant un bon nombre de pays où la Municipalité de paroisse fonctionne très-bien, il appuie fortement sur le point suivant : que le système municipal est la base même du gouvernement. Il ajoute que ce serait vouloir injurier son pays, le calomnier que de voter pour la mesure proposée. » M. Viger a même été plus loin : le vénérable monsieur s'est écrié : « SI J'ÉTAIS L'ENNEMI DE MON PAYS, JE VOTERAI POUR LA MESURE. » Bientôt M. Lafontaine prend la parole, il se dit opposé à la mesure actuelle, et cependant il ne votera pas pour la renvoyer à 6 mois. Car ce serait un mal plus grand de ne pas avoir de Loi de Municipalités que d'avoir celle proposée. Il espère cependant que le Ministère voudra bien ne pas presser la passation du Bill, qu'il en remettra la considération à une prochaine session, et prolongera d'un an l'existence de la Loi actuelle. Puis, M. Lafontaine émet la pensée d'avoir des Municipalités de Paroisses, avec des Municipalités de Comtés. Ces derniers Municipalités seraient des espèces de cours de révision, et traiteraient des intérêts généraux du comté; c'est à peu près le système Américain. Comme on le remarque, M. Lafontaine dit dès le commencement qu'il ne veut pas renvoyer la mesure à 6 mois, M. Viger au contraire ne fait pas de restriction : « Si j'étais l'ennemi de mon pays, je voterais POUR la mesure proposée; » voilà les paroles du membre des Trois-Rivières, et quelques instants après, l'amendement de M. Chauveau pour renvoyer le Bill à 6 mois est mis aux voix, et M. Lafontaine vote contre (comme il l'avait dit) et M. Viger vote aussi CONTRE sans explication.